

2014/01

Tunisie et Égypte : après le printemps arabe, les désillusions islamistes

par PASCAL DE GENDT

*Analyses &
Études*
Politique internationale



Nos analyses et études, publiées dans le cadre de l'Education permanente, sont rédigées à partir de recherches menées par le Comité de rédaction de SIREAS sous la direction de Mauro Sbolgi, éditeur responsable. Les questions traitées sont choisies en fonction des thèmes qui intéressent notre public et développées avec professionnalisme tout en ayant le souci de rendre les textes accessibles à l'ensemble de notre public.

Ces publications s'articulent autour de cinq thèmes

QUESTIONS SOCIALES
DROITS DE L'HOMME
MIGRATIONS
POLIYQUE INTERNATIONALE
Économie

Toutes nos publications peuvent être consultées et téléchargées sur nos sites www.lesitinerrances.com et www.sireas.be, elles sont aussi disponibles en version papier sur simple demande à educationpermanente@sireas.be



**Service International de Recherche,
d'Éducation et d'Action Sociale asbl**
Secteur Éducation Permanente
Rue du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles
Tél. : 02/274 15 50 – Fax : 02/274 15 58
educationpermanente@sireas.be
www.lesitinerrances.com – www.sireas.be

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



Il y a maintenant trois ans de cela, un vent de liberté soufflait sur le Maghreb et le Moyen-Orient. C'était du moins la perception que se faisait le monde occidental des différents soulèvements et protestations massives qui, à partir de décembre 2010, ont eu lieu dans le monde arabe. Le 17 décembre 2010, la population tunisienne entame un mouvement massif de protestation contre le président Ben Ali qui conduira à sa chute en moins d'un mois après pratiquement un quart de siècle de règne. Dans les semaines qui suivent, les populations d'autres pays arabes suivront le mouvement avec des fortunes diverses. En Égypte, en Libye et au Yémen, Mouammar Kadhafi (41 ans de règne), Hosni Moubarak (29 ans de règne) et Ali Abdallah Saleh (33 ans de règne), doivent partir ou sont chassés. Dans d'autres pays, ce sont les gouvernements qui chutent ou doivent procéder à des réformes.

Trois ans plus tard, que reste-t-il de ces mouvements de protestation ? Le bilan est plutôt saumâtre. Nous avons choisi de nous concentrer sur la Tunisie et l'Égypte, deux pays recelant beaucoup de points communs dans leur évolution entre 2011 et aujourd'hui : organisation d'élections libres, victoire d'un parti islamiste et désenchantement rapide de la population. Pour quels lendemains ?

LA TUNISIE ATTEND LES ÉLECTIONS

Le 14 janvier, la Tunisie célébrait le troisième anniversaire de la chute de l'ancien président Zine El-Abidine Ben Ali. Et la fin de la chape de plomb qu'il avait installé sur la société civile au cours de ses 24 ans de règne. Les premiers gagnants de ce qu'on appela la « révolution du jasmin » ont été

les leaders religieux, emprisonnés ou exilés, dont la voix pouvait à nouveau se faire entendre librement depuis l'intérieur du pays. Le 1^{er} mars 2011 le parti islamiste Ennahda était ainsi légalisé. Un premier pas vers la victoire annoncée du 23 octobre 2011 lors des premières élections pour l'Assemblée Nationale Constituante (ANC). Ennahda remporte 89 sièges sur les 217 (1) et, après deux mois de négociations, présente le 22 décembre à l'ANC un gouvernement de coalition avec Ettakatol (centre-gauche) et le Congrès pour la République (CPR), également étiqueté de centre-gauche socialement mais dont le programme fait la part belle à l'affirmation de l'identité arabo-musulmane du pays. Avec 115 parlementaires, le gouvernement est largement majoritaire mais également très fortement dominé par le parti islamiste. Le Premier ministre est Hamadi Jebali (Ennahda) tandis que le 12 décembre l'Assemblée Nationale Constituante élit Moncef Marzouki, président du CPR, comme Président de la République.

Le gouvernement va tout de suite se retrouver confronté à la colère sociale d'une population tunisienne qui ne voit pas son sort s'améliorer, premier motif de la « révolution de jasmin », mais aussi aux violences salafistes. L'attitude ambiguë du parti Ennahda vis-à-vis des extrémistes islamistes, qu'il est accusé de combattre trop mollement, va également nourrir le ressentiment d'une partie de la population qui suspecte le premier parti de Tunisie de vouloir s'appuyer sur les salafistes pour « ré-islamiser » le pays. Et cela ne va pas aller en s'améliorant. Accusations de corruption et de favoritisme dans les nominations officielles tout comme dans les procédures d'emplois publics, mais aussi d'atteintes à la liberté d'expression, manifestations parfois durement réprimées, coup de force salafistes : la vie du gouvernement est loin d'être un long fleuve tranquille et sa popularité est en chute libre. De plus, différentes défections au sein d'Ettakatol et du CPR diminuent leur représentativité tout en renforçant la position dominante d'Ennahda au sein de la troïka.

Parallèlement à la situation socio-économique du pays, la situation sécuritaire se dégrade : le 14 septembre 2012, des salafistes attaquent l'ambassade américaine à Tunis et l'incendient. L'école américaine de Tunis est également saccagée puis incendiée. Le 6 février 2013, Chokri Belaid, dirigeant du Front Populaire, et opposant en vue du gouvernement, est assassiné devant son domicile. Le pays est sous le choc et des manifestations violentes anti-Ennahda ont lieu dans diverses localités. Le parti islamiste est non seulement accusé d'incompétence en termes de sécurité mais aussi, par certaines voix, d'avoir favorisé, voire organisé en sous-main, cet assassinat imputé aux salafistes. Le soir même, le Premier ministre Jebali annonce la

démission de son gouvernement et son remplacement par une équipe de technocrates chargée d'organiser des élections aussi tôt que possible. Le lendemain, Ennahda désavoue son Premier ministre et refuse la formation d'un gouvernement technocrate. Le 19 février, Hamadi Jebali présente sa démission au Président de la République. Le parti islamiste choisit alors le ministre de l'Intérieur, Ali Larayedh, comme candidat Premier ministre. Le 14 mars, celui-ci est officiellement intronisé dans sa fonction avec un nouveau gouvernement toujours composé des deux autres partis de la troïka plus quelques indépendants. Il promet la tenue de nouvelles élections avant octobre 2013.

Le 25 juillet, un nouvel assassinat politique, celui du député de gauche Mohamed Brahmi (fondateur du Mouvement du Peuple), encore et toujours imputé aux salafistes, donnera lieu à de nouvelles manifestations anti-gouvernementales. Parallèlement, l'activité terroriste des salafistes dans certaines régions du pays suscite de plus en plus d'inquiétudes. La puissante Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT), la principale centrale syndicale, propose alors de relancer le Dialogue National jusque là enlisé. Cet organe informel réunit la présidence, vingt et un partis mais aussi, l'UGGT, l'organisation patronale, l'Ordre des Avocats et la Ligue tunisienne des Droits de l'Homme. Les discussions entre toutes ces parties avancent lentement mais aboutissent finalement à un accord le 14 décembre : le ministre de l'Industrie, l'ingénieur Mehdi Jomaa (indépendant), est chargé de former un gouvernement intérimaire composé de technocrates. Ses missions seront de *“favoriser les conditions appropriées pour des élections transparentes et crédibles, d'assurer la sécurité des Tunisiens, et de promouvoir l'économie afin de sortir de la crise”* mais aussi de *“garantir la neutralité de l'administration, de l'appareil sécuritaire et de l'armée.”* (2) Il a pris officiellement ses fonctions le 9 janvier dernier et son gouvernement, a reçu l'approbation de l'assemblée constituante le 29 janvier. Ses premières réussites sont d'ordre sécuritaire. Le 4 février, lors d'une opération anti-terroriste dans une banlieue de Tunis, sept hommes « très armés » sont abattus. L'assassin présumé de Chokri Belaïd est l'un d'eux. Quelques jours plus tard, le 8 février, c'est un homme suspecté d'être impliqué dans l'assassinat de Mohamed Brahmi qui est arrêté lors d'une nouvelle opération. Deux succès qui mettent également en lumière le peu de volonté, et c'est un euphémisme, montré par le précédent gouvernement pour arrêter ces hommes.

De nouvelles élections, présidentielles et législatives, sont prévues dans le courant de l'année mais personne ne s'aventure à fixer une date.

Pour qu'elles se tiennent, il faudra de toute façon que l'Assemblée Nationale Constituante vote au préalable la loi électorale. Les membres de l'instance supérieure indépendante pour les élections (Isie) doivent également encore être désignés. Enfin, les partis d'opposition veilleront également sans doute à réexaminer les nominations opérées par Ennhada au sein de l'administration, un rouage essentiel des élections (3). Politiquement toutefois, malgré les souhaits d'une partie de la population, le parti Ennhada reste l'une des deux formations majeures. Les différents sondages politiques menés à la fin de l'année 2013 donnent parfois Ennahda en tête, parfois Nidaa Tounes, un parti qui rassemble différentes formations et personnalités sociale-démocrates, des syndicalistes, des membres du milieu associatif et des cadres de l'ancien régime.

ÉGYPTE, L'ARMÉE AU POUVOIR

La Place Tahrir du Caire, un immense rond-point vers lequel convergent quelques grands boulevards de la capitale égyptienne, est devenu le symbole du soulèvement de la population égyptienne contre Hosni Moubarak. Elle fut surtout l'agrégateur d'une colère qui montait en puissance depuis quelques années en Égypte. Comme en Tunisie, la situation socio-économique du pays était le premier moteur de la rancœur : pays d'Afrique du Nord le plus peuplé, l'Égypte souffre d'une grande disparité entre une oligarchie détenant le pouvoir économique et de grandes parties de la population vivant dans la pauvreté. De plus, les prêts du FMI et de la Banque Mondiale avaient été octroyés avec les conditions habituelles de diminution drastique de la protection sociale. Au pouvoir depuis 1981, et reconduit régulièrement via des référendums où il était le plus souvent seul à se présenter, le président Moubarak avait perdu toute popularité en tant que chef d'un État dont la corruption et la répression féroce des opposants étaient le quotidien. À cause d'un état d'urgence proclamé depuis la Guerre des Six Jours, en 1967, la police et l'armée disposaient de grands pouvoirs tandis que les services de renseignements intérieurs du président étaient craints. Ajoutons à ce tableau que le statut de principal allié régional des États-Unis ne plaisait pas à toute une partie de la population, notamment parce que cela induisait une politique diplomatique courtoise avec le voisin israélien.

Chômage élevé et salaires trop bas avaient déjà entraîné depuis quelques années une montée des grèves et mouvements sociaux. La

révolution tunisienne acheva de convaincre les franges les plus téméraires de la population égyptienne qu'elles pouvaient elles aussi se soulever pour le changement. Constitués, au départ, de jeunes urbanisés et ayant une vue sur le monde, grâce à Internet et aux réseaux sociaux, comme aucune génération auparavant, les principaux mouvements de contestation appellent à une grande manifestation de revendications politiques le 25 janvier 2011. Elle sera couronnée de succès à travers tout le pays. Au Caire, 15.000 personnes se retrouvent sur la Place Tahrir malgré les barrages policiers en empêchant l'accès. Très vite, les multiples revendications se transforment en demande de départ du régime en place. La place est occupée toute la nuit mais dégagée par les forces de l'ordre le lendemain.

Mais une barrière, celle de la peur, est tombée et les manifestations se succèdent à travers le pays dans les jours qui suivent. Deux jours plus tard, des milliers de manifestants viendront réoccuper la Place Tahrir en permanence jusqu'au départ de Hosni Moubarak. Devant cette insurrection, la réaction du pouvoir est classique et une répression violente se met en place à travers le pays. Mais cette fois, les contestataires ne plient pas et, quotidiennement, des affrontements auront lieu entre d'abord les policiers, puis les militaires, et des manifestants. Un peu partout dans le pays, des immeubles officiels sont régulièrement attaqués. À partir du 28 janvier, le régime suspend les télécommunications mobiles et Internet et un couvre-feu est instauré. Mais la contestation, au sein de laquelle la confrérie interdite des Frères Musulmans se taille une place, ne faiblit pas. Les remaniements de gouvernement et les concessions de Moubarak ne donnent pas plus d'effet. Finalement lâché par la police et l'armée, le président démissionne le 11 février 2011 et laisse le pouvoir à l'armée. Elle suspend la Constitution, dissout le Parlement et s'accapare les pouvoirs exécutifs et législatifs.

Le Conseil suprême des forces armées se trouve alors devant plusieurs tâches : l'épuration des rouages de l'État de tous les partisans de Moubarak ou supposés comme tels, la préparation d'une nouvelle Constitution mais aussi faire face à une contestation qui ne baisse pas les bras tant que ses revendications appelant à la mise en place d'un régime démocratique ne sont pas rencontrées. Les chefs de file des opposants sont d'ailleurs poursuivis et emprisonnés par l'armée qui ne semble pas vouloir accéder au besoin de liberté de la population égyptienne. Parallèlement, les Frères Musulmans montent en puissance et créent le Parti de la Liberté et de la Justice (PLJ) qui apparaît rapidement comme la formation politique la mieux structurée et la plus organisée. Le parti est légalisé le 6 juin 2011 et Mohamed Morsi en devient le président.

Malgré l'agitation sociale, une loi électorale est votée et des élections législatives ont lieu, en trois étapes, entre le 28 novembre 2011 et le 10 janvier 2012. Le PLJ en sort grand vainqueur en remportant 222 sièges soit 47% des 498 sièges mis en jeu (dix parlementaires supplémentaires étant nommés directement par le Conseil suprême des Forces Armées). Son principal rival est le parti Al-Noor (d'inspiration salafiste) qui gagne 112 sièges. Les autres postes de parlementaires se partageant entre des formations libérales, socialistes, nassériennes, «moubarakistes » ou encore islamistes (4). Le 14 juin 2012, la Haute Cour constitutionnelle invalide un tiers des sièges de l'Assemblée, ce qui doit entraîner la dissolution de la Chambre. La raison invoquée est qu'un tiers des places de l'Assemblée est réservé à des indépendants, or une partie de ceux-ci se sont avérés être des membres des Frères musulmans (5).

À cette date, Morsi est déjà pressenti vainqueur du deuxième tour des élections présidentielles qui doit se tenir deux jours plus tard. Le 24 juin, il est officiellement proclamé Président de la République après sa courte victoire (51,7%) face à Ahmed Chafiq, un ancien Premier ministre de Moubarak. Il doit notamment cette victoire au soutien de formations libérales et socialistes qui ne veulent pas d'un retour de l'ancien régime en la personne de Chafiq. Dans les débats politiques, et les différentes négociations entre partis, Morsi avait également veillé à se montrer mesuré, conscient de la méfiance que suscitait les Frères musulmans auprès de la population non-religieuse ou modérée sur ce sujet. Il entre en fonction le 30 juin et, le 8 juillet, il annule par décret la dissolution du Parlement (6). Ce faisant, il divise l'opinion publique entre ceux qui crient au coup d'État anticonstitutionnel et ceux qui approuvent cette manœuvre qui prive l'armée du pouvoir législatif qu'elle aurait dû exercer jusqu'à de nouvelles élections.

Déjà divisée entre partisans de l'ancien et du nouveau régime, la société égyptienne va très vite découvrir un nouvel axe de fracture entre pro et anti-Morsi. Après l'avoir aidé à prendre la tête du pays, pour en finir définitivement avec l'ère Moubarak, les partis dits libéraux, en fait les partis non-confessionnels, vont très vite se retourner contre le président et son gouvernement accusés de vouloir « frémiser » le pays. Chaque geste que fera le nouveau pouvoir pour tenter de s'emparer de certains rouages politiques et administratifs de l'État, sera dénoncé comme une tentative d'islamisation de l'Égypte. La fin novembre 2012 sera un tournant particulier : un décret présidentiel confère à Mohamed Morsi des pouvoirs élargis, le procureur général d'Égypte est limogé et l'assemblée constituante adopte un projet de Constitution jugé trop islamiste par les laïcs et pas assez par les salafistes. Elle

sera pourtant adoptée un mois plus tard malgré de grandes manifestations durement réprimées.

À ce moment, la dynamique de l'échec semble lancée pour le Président Morsi. Rejeté par les libéraux, mais aussi par les islamistes les plus extrémistes, le gouvernement ne semble plus décider qu'au seul profit des Frères musulmans et ne recherche plus le consensus. Le régime prend dès lors une tournure autoritaire et les vagues de protestation vont se succéder gagnant toujours plus en importance. En effet, la grande partie non-politisée de la population ne trouve pas l'ordre et la prospérité qu'on lui avait promis. Au niveau socio-économique, rien ne va plus : le chômage augmente tout comme le prix des denrées alimentaires et celui du pétrole créant des coupures de courant et du chômage technique dans les entreprises. Les deux secteurs économiques principaux du pays souffrent également. Le tourisme est en berne au vu d'une situation sécuritaire qui se dégrade et l'industrie textile, qui représentait le tiers de la production industrielle égyptienne (7), est en plein déclin. Les investissements directs dans l'économie égyptienne se font rares. Les finances publiques sont également loin dans le rouge, la monnaie est en baisse et les réserves de devises chutent.

En avril 2013, un groupe révolutionnaire Tamarod (Rébellion) lance une pétition exigeant le départ du président Morsi et obtient plus de 22 millions de signatures. Le 30 juin, un an jour pour jour après l'entrée en fonction du président, des manifestations massives réunissant des millions de personnes ont lieu dans le pays et l'armée lance un ultimatum à Mohamed Morsi l'enjoignant de répondre aux vœux des manifestants. Il refuse. Le 3 juillet, l'armée dépose le président et reprend le pouvoir. Il est remplacé par Adli Mansour, président de la Haute Cour constitutionnelle. Le 5 juin, le Parlement est dissout. Mohamed Morsi, ses proches collaborateurs ainsi que les principaux dirigeants des Frères musulmans sont détenus par l'armée. Leurs partisans manifestent à leur tour pour réclamer leur retour au pouvoir et la répression s'abat sur eux. Elle culminera le 14 août quand plus de 700 manifestants islamistes sont tués au Caire et des milliers d'autres blessés (8). Au total, les affrontements entre pro-Morsi et les forces de l'ordre ont fait aujourd'hui plus d'un millier de morts. Le 25 décembre dernier, le Conseil suprême des forces armées déclarait officiellement les Frères musulmans comme « organisation terroriste ». Les dernières semaines ont été occupées en Égypte par la campagne appelant à aller voter en faveur de la nouvelle Constitution.

Lors du référendum « pour ou contre la Constitution », les nouveaux dirigeants espéraient un vote massif de la population tandis que les Frères musulmans avaient appelé au boycott. Finalement, le taux de participation a été de 38,6% et le « oui » a gagné avec 98,1%. Vingt millions d'Égyptiens ont donc approuvé le nouveau texte (pour 10,6 millions lors du référendum constitutionnel de 2012) (9). Le prochain grand rendez-vous devrait désormais être l'élection d'un nouveau président. Et la voie semble grande ouverte pour le nouvel homme fort du pays, l'ex-maréchal al-Sissi (depuis redevenu civil pour pouvoir justement se présenter) qui, en tant que commandant des forces armées, a destitué Mohamed Morsi et fait figure de sauveur auprès d'une partie de la population. Les partis laïcs ont d'ailleurs déjà laissé entendre que s'il se présentait, ils ne lui opposeraient pas de candidat tandis que les partis salafistes, ennemis de toujours des Frères, lui apportent également leur soutien (9).

ÉCHEC DE L'ISLAMISME POLITIQUE

En lisant ce rapide résumé de ces trois dernières années dans ces deux pays, on se rend compte des similitudes : la population, excédée par la situation socio-économique et le manque de libertés de la société civile, s'est soulevée pour mettre fin à une dictature. Dans les deux cas, les élections libres ont apporté la victoire à des formations professant l'islamisme politique. Ce n'est pas un hasard : dans les deux pays, les mouvements religieux avaient été opprimés par les dictateurs, le plus souvent sous couvert de lutte contre le terrorisme. Alors qu'en même temps, grâce à leurs actions caritatives, ils faisaient office de derniers recours pour la partie la plus démunie de la population. Mais si Ennahda et les Frères musulmans égyptiens ont pu se donner les moyens de leurs ambitions politiques, c'est aussi grâce au financement généreux du Qatar. Comme déjà expliqué plus longuement dans notre étude de l'année dernière (10), l'émirat wahhabite dirigé de manière autocratique s'est d'un coup découvert une passion pour la démocratie. De manière hypocrite, et sous l'œil bienveillant de leurs alliés occidentaux, ils ont surtout vu dans ces deux révolutions le moyen de gagner de l'influence dans une région toujours très convoitée pour ses ressources souterraines. Mais ils n'ont pas misé sur les bons chevaux. L'euphorie de la victoire a, en effet, été très courte dans les deux cas.

L'échec de ces deux partis est dû à des causes communes. Comme nous l'avons déjà écrit, l'inexpérience du pouvoir, et le manque de cadres qualifiés, les a conduits à négliger des données fondamentales, notamment socio-économiques. Côté tunisien comme égyptien, les nouveaux pouvoirs

n'ont montré aucune stratégie ou vision économique et se sont contentés de gonfler les effectifs de la fonction publique (11), augmentant de la sorte le déficit budgétaire. Pas de chance pour eux, les conséquences de cette incurie ont été augmentées par le contexte de crise économique et financière mondiale. Les investisseurs, déjà frileux, se sont détournés de ces deux pays, notamment effrayés par l'islamisation à marche forcée des rouages des États. Les populations, pour leur part, ont vite constaté que l'amélioration de leurs conditions de vie ne semblait pas être une priorité pour ces nouveaux dirigeants, trop occupés à essayer de placer leurs pions à coups de nominations partisans. Une attitude notamment dictés par la volonté d'au plus vite expurger le secteur public des partisans des deux ex-dictateurs et la peur des complots. Résultat : les deux appareils d'État s'en sont trouvés désorganisés.

Auprès de la population, et notamment une partie de leurs électeurs, ces nominations, plus différentes affaires de corruption (11), ont suscité une désillusion et le sentiment d'avoir remplacé un « État RCD », en Tunisie, et un État « Moubarak » en Égypte par un État « Ennahda » et un État « Frères musulmans ». De plus, les deux gouvernements n'ont jamais pu donner l'impression auprès des fidèles que leurs racines religieuses leur assuraient un supplément de vertu par rapport à leurs prédécesseurs. Cette islamisation a également été du pain bénit pour leurs opposants qui ont pu agiter à l'envi le spectre de la révolution démocratique confisquée par des fondamentalistes musulmans. Le cocktail de tous ces éléments s'est avéré trop explosif pour les dirigeants élus.

UN AVENIR INCERTAIN

À ce stade, la démocratisation s'avère donc plus difficile que prévue, loin de l'euphorie qui régnait il y a trois ans dans le monde arabe et au-delà. L'avenir semble désormais incertain pour ces deux pays. Mais pas dans les mêmes proportions. En Tunisie, malgré les tergiversations d'Ennahda, le dialogue a prévalu. La nouvelle Constitution est votée, et malgré certaines ambiguïtés, inévitables pour s'assurer du votes des députés islamistes, consacre certains principes tels que la liberté de conscience, la parité hommes/femmes au niveau électoral ou encore la création d'une Cour constitutionnelle qui aura le pouvoir de destituer le président de la République si celui-ci enfreint la Constitution. Autre bonne initiative : l'adoption, en décembre 2013, d'une loi sur la « justice transitionnelle » qui vise à porter devant les tribunaux les crimes perpétrés par les régimes de Ben Ali et d'Habib Bourguiba. Elle prévoit la création d'une commission indépendante, nommée « Vérité et

Dignité », qui devra recenser et indemniser les victimes des abus commis lors de ces deux règnes qui couvrent 54 ans de l'histoire du pays (1957-2011). Elle sera également chargée d'identifier les coupables encore vivants et de les traduire en justice (12). L'objectif est évidemment d'œuvrer à une réconciliation nationale et de tourner la page.

Mais place aux bémols. Parce que le futur de la Tunisie ne s'écrit pas qu'en rose. On notera pour commencer que la sortie de crise politique est l'œuvre non pas du Parlement mais du Dialogue National, un organe évoluant en-dehors de toute représentativité électorale. Si son intervention a été suivie d'effets positifs, elle risque également d'un peu plus échauder les Tunisiens vis-à-vis du parlementarisme qui a déçu de larges couches de la population. Parmi les nombreux défis des futurs dirigeants du pays figure donc « *la nécessaire réinvention du lien de représentation, dans un pays qui, comme d'autres en Occident, a durablement pâti du paternalisme, de la corruption, de la tutelle internationale et de l'injonction au silence, bref : du déni de démocratie.* » (13) Un défi qui s'annonce d'autant plus majeur que jusqu'ici le passage à la démocratie parlementaire a engendré bien des déceptions dont la moindre n'est pas la détérioration de la situation socio-économique.

Depuis quelques mois, la Tunisie est entrée dans une nouvelle phase de crispation sociale. Bien des mécontentements s'expriment de professions aussi différentes que les médecins et les agriculteurs. Contenter tout le monde s'avèrera très difficile mais le prochain gouvernement s'il veut assurer sa légitimité devra de toute urgence s'attaquer à la fracture sociale (14). Sous peine de voir les populations les plus pauvres se tourner vers les islamistes radicaux qui ont toujours su capter le désespoir social. Aujourd'hui déjà, certaines voix s'alertent de la « wahhabisation » d'une partie de la population. Le port de la barbe, pour les hommes, et du voile, pour les femmes s'est répandu. Mais ce n'est pas le plus grave, des préceptes islamistes que la société tunisienne ne connaissait pas ont vu leur apparition dans le discours de tous les jours: l'excision, la polygamie, les accusations de blasphème, la destruction du patrimoine soufi...(15) Même si Ennahda ne retrouve pas le pouvoir, le passage de ce parti au pouvoir durant trois ans aura laissé des traces dans la société tunisienne.

Pousser une partie de la population du pays dans les bras des salafistes ne pourra qu'aggraver le problème sécuritaire qui se pose déjà par l'existence de groupes djihadistes déjà très actifs et profitant de la contrebande qui s'est développée aux frontières libyennes. Celle-ci leur permet de se fournir

en armes, notamment celles de l'Otan livrées aux rebelles libyens, mais également d'accroître leur puissance financière en se livrant à différents trafics (16). L'ONG « International Crisis Group » s'inquiète également du retour des centaines de Tunisiens partis combattre en Syrie au nom du djihad (17). En Tunisie, personne n'a oublié le conflit meurtrier qui opposa, chez le voisin algérien, le Groupe Islamique Armé à l'armée. Qui peut présumer de la réaction des islamistes si Ennahda devait être écartée durablement du pouvoir lors des prochaines élections ? Toutefois, ce n'est pour le moment qu'un scénario du pire encore difficilement envisageable et la grande majorité de la population n'a pas l'air de vouloir verser dans la guerre civile.

L'optimisme est moins de mise en ce qui concerne l'Égypte. Comme expliqué plus haut, l'armée a repris le contrôle et s'est même taillé une Constitution sur mesure. Si la charia y est toujours considérée comme « la principale source du droit », les partis politiques fondés sur une base religieuse sont, par contre, désormais proscrits (18). Le texte renforce également les libertés individuelles en posant la liberté de croyance comme un principe absolu, en réaffirmant l'égalité entre hommes et femmes, la torture est criminalisée et, pour la première fois, le texte fait référence aux conventions internationales en matière de droits de l'homme.

Par contre, le budget de l'armée reste en-dehors du contrôle du Parlement et le Conseil suprême des forces armées nommera le ministre de la Défense lors des deux prochains mandats présidentiels. Le droit de manifester y est aussi restreint. Ce n'est pas un hasard. Depuis sa prise de pouvoir, le Conseil suprême des forces armées a dû faire face non seulement aux manifestations pro-Morsi mais également à celles des Égyptiens estimant que la révolution avait été confisquée par l'armée et que le pays se retrouvait, finalement, dans la même situation que du temps de Moubarak. Voire pire puisque l'accession à la présidence de al-Sissi ne fait pratiquement aucun doute et que celui-ci disposera d'une aura supérieure à celle du dictateur déchu, certains le considérant déjà comme un nouveau Nasser. La campagne précédant le référendum constitutionnel a d'ailleurs démontré la conception de la démocratie de l'armée. Les manifestations appelant à refuser le texte ont été durement réprimées et des activistes, islamistes comme laïcs, emprisonnés. Le jour du vote même, des observateurs ont noté que la campagne en faveur du « oui » se poursuivait jusque devant les bureaux de vote (9).

Tout laisse donc penser que le pays se dirige vers un régime autoritaire, drapé de la légitimité électorale. Mais en face d'eux les futurs dirigeants

trouveront des révolutionnaires, qui ont appris à ne plus craindre la répression, et, surtout, des islamistes radicaux qui pourront profiter du contexte régional, notamment les chaos syriens et libyens, pour s'ériger en véritable force déstabilisatrice comme l'ont prouvé des attentats menés au cœur même de la capitale à la fin du mois de janvier. Cela n'annonce pas, malheureusement pour la population égyptienne, des lendemains qui chantent. D'autant que le futur nouveau pouvoir peut déjà se considérer comme adoubé par les puissances régionales que sont Israël et l'Arabie Saoudite et, au-delà, par les États-Unis.

INTERFÉRENCES INTERNATIONALES

Les bouleversements, que nous évoquons ci-dessus, ont touché une région du monde géo-stratégiquement très importante où des enjeux comme l'accès aux ressources pétrolifères et gazières ou, dans un autre domaine le futur, de l'État d'Israël ou encore le programme nucléaire iranien sont des préoccupations premières pour le monde occidental. Il convient donc de compléter cette analyse par une réflexion sur le rôle des acteurs internationaux dans ces printemps arabes. Il ne s'agit pas d'enlever les mérites de la révolution aux populations concernées. Tout semble indiquer que les mouvements de colère, se transformant en mouvements de destitutions des dictateurs, sont bien l'émanation des deux populations nationales. Mais une fois le mouvement enclenché, il était évident que les coulisses diplomatiques allaient s'agiter. Et ce n'est pas faire insulte à la Tunisie de constater que ce fut surtout le cas en Égypte, une des principales puissances économiques arabes mais aussi l'un des principaux alliés des États-Unis dans la région.

La fin du régime Moubarak faisait d'ailleurs naître des espoirs, dans la population égyptienne, dont la majorité est anti-américaine et anti-israélienne, de voir rebattre les cartes diplomatiques. C'était oublier que les Frères musulmans, qui se sont rapidement affirmés comme une des seules forces structurellement organisées du pays, ont de tout temps entretenu de bonnes relations avec les États-Unis. Du temps de Nasser, ils avaient été considérés comme des alliés contre l'établissement de régimes socialistes ou communistes au Moyen-Orient. De la même manière que, des années plus tard, des organisations djihadistes seront soutenues dans leur combat contre l'URSS lors de l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Leur accession au pouvoir présentait donc de nombreux avantages. Tout d'abord, il s'est rapidement avéré que le programme socio-économique du PLJ égyptien ne remettait nullement en question la domination des multinationales américaines sur l'économie égyptienne. De plus, le président Morsi et son

gouvernement acceptèrent tout de suite l'idée d'un prêt sous conditions du FMI, considéré comme « *compatible avec la finance islamique* » (19), donnant ainsi un gage supplémentaire de leur docilité économique. Ensuite, leur inexpérience du pouvoir et leur besoin vital de crédibilité et de reconnaissance, nationale et internationale, ne pouvaient que les rendre malléables et ouverts aux compromis (20).

Mais pourquoi donc alors les avoir subitement lâchés un an plus tard ? D'abord parce que l'Arabie Saoudite et Israël ne voyaient pas d'un bon œil l'accession des Frères musulmans à la tête du pays. Pour la théocratie wahhabite, il était impensable que le gouvernement égyptien s'érige en réussite du mariage de la démocratie et de l'Islam. Pour Israël, l'Égypte prenait un tournant trop religieux. Un régime laïc était donc préférable. D'autant qu'Abdel Fattah al-Sissi, le nouvel héros égyptien, entretient de longue date des relations étroites avec l'armée israélienne (21). L'incapacité de Morsi et de son gouvernement à restaurer le calme dans le pays ont achevé de convaincre l'administration américaine du bien-fondé d'un changement. Parce que, pour les États-Unis, peu importe finalement la nature du régime pourvu qu'il soit garant de la stabilité de ce pays-charnière dans leur stratégie régionale.

Après avoir salué « les aspirations à la liberté » du peuple égyptien il y a trois ans, les chancelleries occidentales se montrent à présent beaucoup plus discrètes devant la répression et les différentes entorses aux droits de l'homme que vit à nouveau une partie de cette population. Tout cela ne fait qu'illustrer une fois de plus l'hypocrisie et la duplicité qui prévalent dans les relations internationales. Comme le démontrent encore plus crûment les exemples syriens et libyens, le nombre de vies humaines perdues ne compte pas face aux intérêts économiques et stratégiques. De quoi relativiser nombre de beaux discours.

BIBLIOGRAPHIE

(1) Le Monde, « Chronologie – La Tunisie depuis la chute de Ben Ali » (en ligne) c 2013 (Consulté le 3/1/2014) Disponible sur : http://www.lepoint.fr/monde/chronologie-la-tunisie-depuis-la-chute-de-ben-ali-14-01-2013-1614437_24.php

(2) Jeune Afrique, « Tunisie : les belles intentions du futur Premier ministre Mehdi jomaâ » (en ligne) c 2013 (Consulté le 4/1/2014) Disponible sur : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20131220154845/>

(3) Jeune Afrique, « Tunisie : crise de confiance » dans « L'Afrique en 2014. Hors-série n°35 », p. 121

(4) RFI, « Victoire des islamistes confirmée aux élections législatives en Égypte » (en ligne) c 2012 (Consulté le 10/01/2014) Disponible sur : <http://www.rfi.fr/moyen-orient/5min/20120121-victoire-ecrasante-islamistes-elections-legislatives-egypte>

(5) Le Monde, « Égypte : la justice exige la dissolution de l'Assemblée et maintient la candidature de Chafiq » (en ligne) c 2012 (Consulté le 10/01/2014) Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/06/14/egypte-la-justice-maintient-la-candidature-de-chafiq-a-la-presidentielle_1718689_3212.html

(6) Le Monde, « Égypte : le Président annule la dissolution du Parlement » (en ligne) c 2012 (Consulté le 10/01/2014) Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/07/08/egypte-le-president-annule-la-dissolution-du-parlement_1730814_3212.html

(7) La Croix, « Mohamed Morsi : l'échec d'une renaissance de l'Égypte » (en ligne) c 2013 (Consulté le 10/1/2014) Disponible sur : <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Mohamed-Morsi-l-echec-d-une-renaissance-de-l-Egypte-2013-07-02-981440>

(8) Amnesty International, « Egypt : roadmap to repression » (en ligne) c 2014 (Consulté le 17/01/2014) Disponible sur : http://www.amnestyinternational.be/doc/IMG/pdf/2014_-_01_-_roadmap_to_repression_english_-_copie.pdf

(9) RFI, « Référendum en Égypte ; les enseignements du scrutin » (en ligne) c 2014 (Consulté le 23/01/2014) Disponible sur <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20140123-referendum-egypte-constitution-morsi-al-sissi>

(10) Siréas asbl, « Qatar : les pirates de la démocratie » (en ligne) c 2013 (Consulté le 10/01/2014) Disponible sur : <http://www.lesitinerrances.com/site/images/stories/analyse2013/int13/201306int.pdf>

(11) Jeune Afrique, « Après la vague verte, le reflux » dans « L’Afrique en 2014. Hors-Série n°35 », p. 21

(12) France 24, « La justice est le grand échec de la révolution tunisienne » (en ligne) c 2013 (Consulté le 13/01/2014) Disponible sur : <http://www.france24.com/fr/20131217-tunisie-justice-transitionnelle-ben-ali-revolution-verite-dignite-reconciliation/>

(13) Libération, « Tunisie : le salut par le dialogue national ? » (en ligne) c 2013 (Consulté le 12/01/2014) disponible sur : http://www.liberation.fr/monde/2013/12/17/tunisie-le-salut-par-le-dialogue-national_967209

(14) Le Monde, « En Tunisie, le projet démocratique est partagé par la plupart des acteurs » (en ligne) c 2013 (Consulté le 12/01/2014) Disponible sur : http://www.lemonde.fr/tunisie/article/2013/12/17/en-tunisie-le-projet-democratique-est-partage-par-la-plupart-des-acteurs_4335804_1466522.html

(15) Nawaat.org, « Tunisie d’hier, Tunisie d’aujourd’hui. Et si nous étions wahhabisables ? » (en ligne) c 2013 (Consulté le 7/1/2014) Disponible sur : <http://nawaat.org/portail/2013/11/21/tunisie-dhier-tunisie-daujourdhui-et-si-nous-etions-wahhabisables/>

(16) Slate Afrique, « Les espoirs du printemps arabe tentent de résister en Tunisie » (en ligne) c 2013 (Consulté le 7/01/2014) Disponible sur : <http://www.slateafrique.com/422063/les-espoirs-du-printemps-arabe-tentent-de-resister-en-tunisie>

(17) International Crisis Group, « Tunisia’s Borders : Jihadism and Contraband » (en ligne) c 2013 (Consulté le 8/01/2014) Disponible sur : <http://www.crisisgroup.org/en/regions/middle-east-north-africa/north-africa/tunisia/148-tunisia-s-borders-jihadism-and-contraband.aspx>

(18) Le Monde, « En Égypte, le projet de constitution maintient de larges pouvoirs à l'armée » (en ligne) c 2013 (Consulté le 16/12/2014) Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/12/02/en-egypte-le-projet-de-constitution-maintient-de-larges-pouvoirs-a-l-armee_3523600_3212.html

(19) Slate Afrique, « Le prêt du FMI à l'Égypte est compatible avec la finance islamique selon Morsi » (en ligne) c 2012 (Consulté le 7/01/2014) Disponible sur : <http://www.slateafrique.com/95803/le-pret-du-fmi-egypte-est-compatible-avec-la-finance-islamique-selon-morsi>

(20) Centre de recherche sur la mondialisation, « Crise en Égypte : du bon usage des islamistes » (en ligne) c 2012 (Consulté le 8/01/2014) Disponible sur : <http://www.mondialisation.ca/crise-en-egypte-du-bon-usage-des-islamistes/5315182>

(21) Le Monde Diplomatique, « Pagaille diplomatique au chevet de l'Égypte », Septembre 2013, pp. 6-7.

